

Fiche de données de sécurité

Shell Darina Grease R 2**1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE**

Code du produit 001A0170
No. Infosafe ACJ5F 01/fre/fra/C
Date d'émission 2005/07/27
Type du produit Graisse pour l'automobile et l'industrie.

Autres noms **NOM** **CODE**
 Shell Darina Grease R 2 140000006921

Fournisseur **Numéro de téléphone**
Téléphone (urgences)
 Société de Services Pétroliers SA +687251251
 BP L2 - 98849 Nouméa Cedex **Numéro de téléphone / Télécopie**
 Nouvelle Calédonie Tel:+687251251 Fax:(687) 261 261

Email

jdelefortrie@pacificpetrole.com

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Description de la préparation**

Huile de graissage composée d'huile minérale sévèrement raffinée et d'additifs. L'huile minérale sévèrement raffinée contient moins de 3 % en masse d'extrait DMSO selon IP 346.

NOM	CAS	EINECS	PROPORTION	Symbole(s) de danger	Phrase(s) de risque
Zinc bis(dipentylthiocarbamate)	15337-18-5	239-370-5	0.1-0.5 %	Xi, N	R43, R50/53
N-1-naphtylaniline	90-30-2	201-983-0	0.1-0.5 %	Xi, N	R43, R50/53

Autres informations

Voir en Section 16 'Autres informations' le texte complet pour chaque phrase de Risque.

3. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification européenne	Dangereux pour l'environnement.
----------------------------------	---------------------------------



Effets néfastes sur la santé

Pas de danger particulier dans des conditions normales d'utilisation. Une exposition prolongée ou répétée de la peau peut entraîner une dermatite. La graisse usagée peut contenir des impuretés nocives.

Dangers physico-chimiques

Non classé comme inflammable, mais peut brûler.

Dangers pour l'environnement

Légèrement toxique pour les organismes aquatiques. Peut avoir des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.

4. PREMIERS SECOURS

Symptômes et effets secondaires

Ne présente probablement pas de danger d'intoxication aiguë dans les conditions normales d'emploi. Peut entraîner une réaction cutanée allergique chez les personnes sensibles.

Inhalation

En cas d'étourdissement ou de nausées, emmener la personne à l'air frais. Si les symptômes persistent, faire appel à un médecin.

Peau

Retirer les vêtements souillés et nettoyer la peau à l'eau et au savon. Si l'irritation persiste, faire appel à un médecin. En cas d'utilisation d'appareil de haute pression, il y a un risque d'injection de produit sous la peau. En cas de blessure due à un jet haute pression, le blessé devra être envoyé immédiatement à l'hôpital.

Contact avec les yeux

Rincer l'œil avec de grandes quantités d'eau. En cas d'irritation persistante, consulter un médecin ou hospitaliser.

Ingestion

Rincer la bouche à l'eau et faire appel à un médecin. Ne pas faire vomir.

Conseil(s) au médecin

Traiter selon les symptômes. L'aspiration du produit dans les poumons peut entraîner une pneumonie chimique. Une exposition prolongée ou répétée peut entraîner une dermatite. Les blessures dues à un jet haute pression exigent une intervention chirurgicale rapide et probablement l'administration de stéroïde, afin de minimiser les dommages aux tissus et la perte de fonction.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Dangers spécifiques

La combustion est susceptible de provoquer un mélange complexe de particules en suspension dans l'air et de gaz, comprenant du monoxyde de carbone et des composés organiques et inorganiques non identifiés.

Moyens d'extinction appropriés

Mousse et poudre chimique sèche. Recourir au dioxyde de carbone, au sable ou à la terre uniquement pour les incendies limités.

Moyens d'extinction déconseillés

Eau en jet. Evitez l'utilisation des extincteurs au Halon par respect pour l'environnement.

Équipement de protection

Le port d'un équipement de protection approprié, y compris un masque respiratoire, est obligatoire pour s'approcher d'un feu dans un espace confiné.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles

Éviter les contacts avec la peau et les yeux. Gants en PVC, Néoprène ou caoutchouc nitrile. Bottes de sécurité en caoutchouc montant au genou, veste et pantalon en PVC. Porter des lunettes de sécurité ou un masque couvrant tout le visage en cas de risque d'éclaboussures.

Précautions environnementales

Empêcher la dispersion et l'écoulement dans les égouts, les fossés ou les rivières, à l'aide de sable, de terre ou d'autres barrières appropriées. Informer les autorités locales si cette situation ne peut être empêchée.

Méthodes de nettoyage - petits déversements

récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations.

Méthodes de nettoyage - Grands déversements accidentels

comme pour les petits épandages.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols. Éviter les contacts répétés ou prolongés avec la peau. Lors de la manipulation de produits stockés dans des fûts, des chaussures ou bottes de sécurité ainsi qu'un équipement de manutention approprié doivent être utilisés. Éviter les déperditions accidentelles. Les chiffons, papiers et autres matériaux utilisés pour absorber les épandages présentent un danger d'incendie. Éviter leur accumulation en les éliminant immédiatement et en toute sécurité. Outre les recommandations spécifiques pour la maîtrise des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, une étude de risques doit être réalisée pour déterminer les contrôles appropriés aux conditions d'emploi locales.

Stockage

Conserver dans un endroit frais, sec et bien aéré. Utiliser des récipients correctement étiquetés et susceptibles d'être hermétiquement fermés. Conserver à l'écart des rayons solaires, sources de chaleur et oxydants puissants.

Températures de stockage

Au minimum 0°C. Au maximum 50°C.

Matériaux recommandés

Pour les conteneurs ou leur revêtement, utiliser de l'acier doux ou du polyéthylène haute densité.

Matériaux inappropriés

Éviter le PVC pour les conteneurs ou leur revêtement.

Autres informations

Ne pas exposer les conteneurs en polyéthylène à de fortes températures en raison des risques de déformation.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition

Substance	Réglementation	Durée d'exposition	Limite d'exposition	Unités	Notes
Huile minérale (brouillard)	ACGIH	Temps, moyenne pondérée	5	mg/m3	
	ACGIH	LECT (Limite d'exposition à court terme)	10	mg/m3	

ACGIH

ACGIH Valeurs limites d'exposition professionnelle.

Autres informations sur l'exposition

Du fait de la consistance semi-solide du produit, la formation de brouillards ou de poussières est peu probable.

Contrôles d'exposition, protection personnelle

Utiliser une ventilation locale s'il y a un risque d'inhalation de vapeurs, brouillards ou aérosols.

Protection du système respiratoire

Si les brouillards d'huile ne peuvent être contrôlés, un appareil respiratoire muni d'une cartouche pour vapeurs organiques combiné à un pré-filtre à particules sera utilisé.

Protection des mains

Gants en PVC ou en caoutchouc nitrile.

Protection des yeux

Porter des lunettes de sécurité ou un écran facial en cas de risque d'éclaboussures.

Protection du corps

Limiter toute forme de contact avec la peau. Porter une combinaison et des chaussures à semelles résistant aux huiles. Laver régulièrement les vêtements de travail et les sous-vêtements.

Contrôles d'exposition de l'environnement

Minimiser les rejets dans l'environnement. Une étude environnementale doit être réalisée pour assurer la conformité avec la réglementation locale.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Couleur	Brun clair.
État physique	Semi-solide à température ambiante.
Odeur	Caractéristique de l'huile minérale.
Valeur du pH	Données non disponibles.
Tension de vapeur	<0.5 Pa à 20°C (basé sur l'huile minérale).
Point d'ébullition initial	Donnée non disponible.
Solubilité dans l'eau	Négligeable.
Densité	Environ 900kg/m ³ à 15°C.
Point d'éclair	>250°C (COC) (basé sur l'huile minérale).
Limite supérieure d'inflammabilité	10 % v/v (typique) (basé sur l'huile minérale).
Limite inférieure d'inflammabilité	1 % v/v (typique) (basé sur l'huile minérale).
Température d'auto-inflammation	Probablement > 320°C.
Viscosité cinématique	Non applicable.
Densité de vapeur (Air = 1)	Supérieure à 1.
Coefficient de partage octanol-1/eau	log Pow probablement supérieur à 6.
Point de goutte	>300°C (ASTM D-566).

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**Stabilité**

Stable.

Conditions à éviter

Températures extrêmes et rayons directs du soleil.

Matières à éviter

Agents oxydants forts.



Produits de décomposition dangereux

Il ne devrait pas se former de produit de décomposition dangereux durant un stockage normal.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données toxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les renseignements fournis sont basés sur la connaissance des composants et la toxicologie de produits similaires.

Toxicité aiguë - orale

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - voie cutanée

DL50 probablement > 2000 mg/kg.

Toxicité aiguë - par inhalation

Considéré comme non dangereux en cas d'inhalation dans des conditions normales d'utilisation.

Irritation oculaire

Probablement légèrement irritant.

Irritation cutanée

Probablement légèrement irritant.

Irritation respiratoire

Si des vapeurs sont inhalées, une légère irritation des voies respiratoires peut se produire.

Sensibilisation de la peau

Probablement non sensibilisant pour la peau.

Propriétés cancérogènes

Le produit est constitué d'huiles minérales de type non cancérogène d'après des études réalisées sur l'animal, par application locale sur la peau. Les autres composants ne sont pas connus pour être associés à des effets cancérogènes.

Propriétés mutagènes

N'est pas considéré comme présentant un risque mutagène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas considéré comme toxique pour la reproduction.

Autres informations

Des contacts excessifs et répétés avec des produits contenant des huiles minérales, en particulier à de hautes températures, peuvent provoquer un dégraissage de la peau. Ceci peut entraîner une irritation, voire une dermatite, en particulier lorsque l'hygiène personnelle est peu respectée. Minimiser les contacts avec la peau. L'injection de produit sous haute pression dans la peau peut entraîner une nécrose locale si le produit n'est pas chirurgicalement enlevé. Les huiles de graissage usagées peuvent contenir des impuretés nocives accumulées pendant l'utilisation. La concentration de telles impuretés dépend de l'utilisation de l'huile. Elles peuvent présenter des risques pour la santé et l'environnement lors de l'élimination. TOUTES les huiles de graissage usagées doivent être manipulées avec précaution et tout contact avec la peau doit être évité au maximum.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Base d'évaluation

Les données écotoxicologiques n'ont pas été déterminées spécifiquement pour ce produit. Les informations fournies se basent sur une connaissance des composants et l'écotoxicologie de produits semblables.

Mobilité

Semi-solide dans la plupart des conditions dans l'environnement. Flotte sur l'eau. S'il entre en contact avec le sol, il s'adsorbe sur les particules du sol.

Persistance / Dégradabilité

Probablement non facilement biodégradable. Les composants principaux sont probablement intrinsèquement biodégradables, mais le produit contient des composants qui peuvent persister dans l'environnement.

Bioaccumulation

Contient des composants potentiellement bioaccumulables.

Ecotoxicité

Mélange très peu soluble dans l'eau. Peut se déposer et engluer physiquement les organismes aquatiques. Produit probablement nocif pour les organismes aquatiques, LL/EL50 10 -100 mg/l. (LL/EL50, exprimé comme la quantité nominale du produit requise pour préparer l'échantillon aqueux.).

Autres effets néfastes

On ne suspecte ni potentiel de destruction de la couche d'ozone, ni potentiel de création photochimique d'ozone, ni potentiel d'effet de serre pour ce produit.

Le produit est un mélange de composants non volatils qui ne sont pas susceptibles de se dégager dans l'air en quantité significative.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Élimination des déchets

Récupérer dans un récipient approprié, portant une indication claire, pour une élimination ou une récupération conforme aux réglementations. La compétence de l'entreprise contractante sera établie au préalable pour un traitement satisfaisant de ce produit. Ne pas polluer le sol, l'eau ou l'environnement avec le déchet de produit.

Élimination du produit

Comme pour les déchets.

Élimination des emballages

Recycler ou éliminer en conformité avec la législation en vigueur, en faisant appel à une entreprise agréée.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Informations relatives au transport

Non dangereux pour le transport selon les codes ONU, OMI et IATA/ICAO.

Classe de danger ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage ADR/RID

AUCUNE ALLOUÉE

Classe de danger IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage IMDG

AUCUNE ALLOUÉE

Classe de danger IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE

Groupe d'emballage de IATA/OACI

AUCUNE ALLOUÉE



15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Symboles européens	Pas de symbole.
Phrase(s) de risque CE	R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
Conseil(s) de prudence CE	S61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.
Numéro d'EINECS (Inventaire européen des substances chimiques commerciales connues)	Tous les composants sont répertoriés (ou sont des polymères exemptés).
TSCA (USA)	Tous les constituants sont répertoriés.

Emballage et étiquetage

Contient de la N-phenyl-1-naphthylamine. Contient du zinc dithiocarbamate Peut déclencher une réaction allergique. Fiche de donnée de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.

16. AUTRES INFORMATIONS

Révisions principales

2. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS - Composants dangereux
15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES - Emballage et étiquetage

Références

67/548/EEC - Directive Substances Dangereuses.
1999/45/EC - Directive Préparations Dangereuses.
91/155/EEC - Directive Fiches de données de sécurité.
Concawe Report 01/53 - Classification and labelling of petroleum substances according to the EU dangerous substances directive.
Concawe Report 01/54 - Environmental Classification of Petroleum Substances - Summary Data and Rationale
Concawe Report 05/87 - Health aspects of lubricants.

Restrictions

Ce produit ne doit pas être utilisé pour d'autres applications que celles mentionnées, sans avoir au préalable demandé l'avis des services techniques SHELL.

Liste des phrases R en section 2

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Numéro du service technique à contacter

+687251251

Information(s) complémentaire(s)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et ne décrivent le produit que pour des raisons d'hygiène, de sécurité et d'environnement. Elles ne constituent pas une garantie pour toute autre propriété spécifique du produit.

... **Fin de FDS** ...